

M. GILLIS: Qu'ils sont à plaindre; pour-quoi n'obtiennent-ils pas des prestations de chômage s'ils sont si pauvres?

M. ISNOR: Les prestations n'ont rien à voir avec ce cas. C'est là la différence entre l'honorable député et moi. Je l'écoute essayer d'exprimer sa pensée, et je ne l'interromps pas sottement. Quand je traite de la question de la partie remboursable de la taxe sur les surplus de bénéfices, l'honorable député m'interrompt et parle d'une toute autre question. Si l'honorable député désire poser une question intelligente...

M. GILLIS: Vous ne la comprendriez pas.

M. ISNOR: ... je suis prêt à m'asseoir et à lui permettre de soulever une question de nature constructive ou susceptible de nous renseigner véritablement. Autrement, je le prierais de faire comme moi; c'est-à-dire d'essayer d'exprimer sa pensée, et je n'ai pas l'intention de le blesser en disant cela, mais j'ai plus ou moins appris cette leçon de l'honorable représentant de Calgary-Ouest (M. Smith), qui a souvent recours à une expression de ce genre pour nous rappeler au sens de la mesure.

J'aimerais parler un peu dans le sens des observations qu'a faites l'honorable représentant de Royal (M. Brooks). Il a dit que ce problème n'était pas nouveau; je l'admets, c'est un vieux problème pour nous, et la situation dans les Provinces maritimes est plutôt embarrassante. Quiconque ici pourra nous proposer une solution peut compter sur mon entière collaboration. C'est une question que nous avons maintes fois ressassée mais, hélas, il semble bien que dans notre partie du pays, il soit presque impossible d'imprimer de l'essor à l'industrie puisque notre principal débouché est à deux ou trois mille milles de chez nous. Notre propre marché est bien restreint. La Nouvelle-Ecosse compte environ 600,000 habitants, le Nouveau-Brunswick 500,000 et l'île du Prince-Edouard une centaine de mille. Ce n'est pas assez pour permettre un véritable développement. Par contre, les industriels de l'Ontario et du Québec ont à leur porte une population de trois millions et demi à quatre millions, et naturellement leurs frais de production en sont diminués à un point que nous ne pouvons évaluer.

Sans doute a-t-on pu voir dans les Provinces maritimes de notables exemples de développement industriel. L'honorable député de Cap-Breton-Sud a parlé d'Halifax et peut-être est-ce un peu pour cela que je prends la parole ce soir. Nous avons chez nous la maison Moirs, qui fabrique, dit-on, les meilleurs chocolats au Canada. Voilà une maison

[M. Isnor.]

qui réussit à merveille. J'ai déjà eu l'occasion de parler ici de la maison Stanfield, à Truro, également très prospère. Je n'ai pas besoin de répéter ce que j'ai dit de cette superbe entreprise ni de rappeler qu'elle est établie depuis très longtemps. C'est aussi à Halifax qu'est la maison Schwartz, dont les produits sont bien connus partout au pays. A l'heure actuelle, cependant, elle connaît certains ennuis du fait qu'elle est obligée de faire venir des provinces centrales tous ses contenants de verre. Or ses frais de transport ajoutés aux frais d'expédition de la marchandise dépassent le coût des denrées mêmes. C'est pour elle un très sérieux inconvénient. Il y a aussi à Truro la maison Lewis, très florissante, qui vend dans toutes les parties du pays, chapeaux, casquettes et bas de femme. Il y a aussi la Borden's Milk et je pourrais en citer bien d'autres, qui trouvent toutes la concurrence intense. Je me demande si les frais de transport et la pénurie de certains contenants, comme je l'ai mentionné dans le cas de la société Schwartz, n'empêchent pas ces sociétés de se développer plus rapidement qu'elles n'ont pu le faire jusqu'ici. Pour ce qui est des contenants, il y a quelque temps, je croyais l'occasion belle d'organiser une vitrerie en Nouvelle-Ecosse. Je m'y suis employé de mon mieux, mais je n'y ai pas encore réussi. Nous n'avons pas perdu espoir de voir l'établissement d'une telle entreprise dans cette province pour fabriquer bouteilles, bocaux et le reste, afin de faire face à nos besoins de ce genre. Nous avons encore des fabriques de chaussures dans les Provinces maritimes; à Fredericton on fabrique d'excellentes chaussures.

M. BROOKS: La marque Hartt est la meilleure du Canada.

M. ISNOR: Encore une fois je suis de l'avis de mon honorable ami; les articles de cette compagnie se classent parmi les meilleures chaussures qui se vendent au Canada.

M. BROWN: Le directeur de la Hartt Shoe Company est de Windsor, en Ontario.

M. CASE: De Windsor? Où est-ce? Cela commence par "wind" et finit par "sor".

M. ISNOR: Je consens que les Provinces maritimes utilisent quelques-uns des excellents produits de l'Ontario, même si le directeur de l'établissement est sur la liste.

Nous avons encore en Nouvelle-Ecosse des maisons de confection qui ont déjà vendu des pantalons jusqu'à Vancouver et dont les affaires sont assez florissantes. Encore une fois, les conditions n'y sont pas trop mauvaises. Si elles ne sont pas aussi bonnes que nous les voudrions, elles sont loin d'avoir l'aspect